

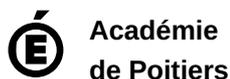


## Campagne d'Information sur l'Apprentissage

publié le 22/04/2015

Pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche participe au plan de développement de l'apprentissage inscrit dans la feuille de route de la grande conférence sociale de juillet 2014, qui se met en place depuis la rentrée 2014. L'objectif gouvernemental est d'atteindre 500 000 apprentis, dont 60 000 dans les lycées publics, d'ici à 2017. A cet effet, le ministère du Travail a lancé une nouvelle campagne de communication télévision et web à destination des chefs d'entreprise : « L'apprentissage c'est votre avenir » [🔗](#) .

Au-delà de cette campagne de publicité, le ministère du Travail met à disposition des outils de communication qui peuvent renseigner des élèves intéressés par l'apprentissage et faciliter le travail des équipes de l'éducation nationale dans la mise en place de contrats d'apprentissage : infographie sur le quotidien avec un apprenti, zoom sur le rôle du maître d'apprentissage, vidéos où des chefs d'entreprise témoignent de leur satisfaction vis-à-vis de l'apprentissage, etc. Vous disposerez d'informations détaillées sur [www.apprentissage.gouv.fr](http://www.apprentissage.gouv.fr) [🔗](#) et notamment dans la rubrique « Pourquoi devenir apprenti ? » [🔗](#) .



Académie  
de Poitiers

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**